

Numéro	CRCAC/ 2024-03-05/03
Date d'affichage	23/07/2024
Date de mise en ligne	23/07/2024
Date de transmission	N/A

## Commission de la recherche du conseil académique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Délibération du 5 mars 2024 portant approbation de la sélection des projets dits « de niveau 1 » financés au titre de l'appel à projets Sorb'Rising « recherches transdisciplinaires »

La COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADÉMIQUE de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-5 et L. 712-6-1;

Vu les statuts de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment ses articles 2 et 19 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu l'arrêté n° 2021-40 du 14 janvier 2021 portant proclamation de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC à la fonction de Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu le contrat attributif d'aide n° ANR-EXES-0015 entre l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Agence nationale de la recherche ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le financement des projets dits « de niveau 1 » pour un montant total de 69 923,3 euros au titre de l'appel à projets Sorb'Rising « recherches transdisciplinaires » comme suit :

Nom du projet :	Montant alloué :	
Bois d'architecture néo-Inuit de l'ouest de l'Alaska - IsotOk	9 996 euros	
Jeux sérieux (jeux de plateau) pour l'Enseignement supérieur en SHS - JS-SHS	10 000 euros	
Conditions et contraintes de réalisation des doctorats en SHS - ConCoRD-SH	10 000 euros	
Quantitative feature of intrinsic rewards - QuantiFIRe	10 000 euros	
Colonisation the History of Economic and Social Sciences - CHESS	9 927,30 euros	
Mise au point d'un cuir de synthèse écoresponsable pour la restauration de livres anciens - GreenBOOK	10 000 euros	
Films amateurs en Europe (1945-1989) : collecte, conservation et valorisation - FilmA	10 000 euros	

Délibération CRCAC/2023-03-05/03		
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	40	
Nombre de membres présents ou représentés	27	
Nombre de refus de prendre part au vote	6	
Nombre de pour	21	
Nombre de contre	0	
Nombre d'abstentions	0	

Paris, le 4 avril 2024

La Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé au 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

<u>Modalités de recours</u>: Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.